



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi, 17 janvier 2011
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues le 20 décembre 2010
 - 4.2 Dépôt des procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues les 9 et 20 décembre 2010
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Félicitations aux organisateurs de la 5^e édition de la Soirée Es Arts
 - 5.2 Dépôt du procès-verbal de correction de la résolution n^o 2010-10-0563
6. **Finances municipales**
 - 6.1 Dépôt du registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif
 - 6.2 Versement d'une commandite au Salon d'été 2011
7. **Ressources humaines**

— — — —
8. **Loisirs et bibliothèques**

— — — —
9. **Infrastructures et gestion des eaux**
 - 9.1 Signature d'un protocole d'entente avec monsieur Daniel Bonneau pour les travaux de construction d'infrastructures municipales dans la rue Robert-Jones

9.2 Octroi du contrat suivant :

9.2.1 SA-652-AD-10 Réhabilitation des sols, traitement de l'eau contaminée sur le site – rue Labrèche (complexe Singer)

10. **Toponymie et circulation**

– – – –

11. **Travaux publics**

– – – –

12. **Sécurité publique**

– – – –

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et acceptation de diverses demandes de dérogation mineure

13.2 Étude et acceptation de diverses demandes d'usage conditionnel

13.3 Étude et acceptation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale

13.4 Adoption du second projet de règlement suivant :

13.4.1 **Règlement n° 0970**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir les limites de la zone H-1061, à même une partie de la zone H-1252, située à l'intersection du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Georges-Phaneuf ;
- de créer la zone C-2631, à même une partie de la zone C-2114, située sur le boulevard Saint-Luc entre les rues des Quatre-Saisons et Modela, et d'y autoriser les usages suivants :
 - C7-01-04 « Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route » ;
 - C7-01-05 « Service de réparation mécanique, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route » à l'exception de la réparation mécanique ;
- d'autoriser l'usage C9-01-04 « Vente au détail, entretien ou réparation d'équipement pour usage commercial ou industriel » dans la zone I-1404, située sur la rue Rossiter dans le parc industriel Edgar-Gaudette ;

- d'autoriser les usages C9-01-12 « Service de remorquage ou fourrière » et C9-03-08 « Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route » dans la zone I-1405, située sur la rue Gaudette dans le parc industriel Edgar-Gaudette ;
- d'autoriser les usages de la classe « 5. Multifamiliale » de 4 à 6 logements dans la zone H-1245, située sur la rue Champlain entre la rue MacDonald et le pont Marchand »

13.5 Adoption du projet de règlement suivant :

13.5.1 Règlement n° 0945

« Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale »

13.6 Adoption du premier projet de règlement suivant :

13.6.1 Règlement n° 0965

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'autoriser les services communautaires dans la zone H-1566, située sur la rue Mercier, au sud de la rue Saint-Jacques;
- D'agrandir la zone H-1568 à même une partie de la zone P-1506. Ces zones sont situées à l'intérieur d'un îlot formé des rues Saint-Georges, Jacques-Cartier Nord, Victoria et Longueuil »

14. **Avis de motion**

14.1 Règlement n° 0945

« Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale »

14.2 Règlement n° 0965

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'autoriser les services communautaires dans la zone H-1566, située sur la rue Mercier, au sud de la rue Saint-Jacques;
- D'agrandir la zone H-1568 à même une partie de la zone P-1506. Ces zones sont situées à l'intérieur d'un îlot formé des rues Saint-Georges, Jacques-Cartier Nord, Victoria et Longueuil »

14.3 Règlement n° 0975

« Règlement modifiant le règlement n° 0813 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel que modifié par les règlements n^{os} 0901 et 0957 »

14.4 Règlement n° 0977

« Règlement modifiant le règlement n° 0706 relatif aux bornes d'incendie, tel que modifié par le règlement n° 0827 »

15. **Règlements**

15.1 **Règlement n° 0880**

« Règlement d'emprunt visant à payer les coûts de refinancement des règlements n^{os} 430-000 et 435-000 de l'ancienne Paroisse de Saint-Athanase, des règlements n^{os} 2370, 2446, 2536 et 2568 de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, des règlements n^{os} 706-029, 715-052, 715-053 et 715-054 de l'ancienne Ville d'Iberville »

15.2 **Règlement n° 0972**

« Règlement autorisant un emprunt supplémentaire de 230 000 \$ pour réaliser le « Programme Rénovation Québec, phase VII / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

16. **Correspondance**

17. **Période de questions**

18. **Communications des membres du conseil au public**

19. **Levée de la séance**